

Le dossier thématique du C2RP, Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF) et Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) des Hauts-de-France, paru en avril et consacré à l'obligation de formation des 16-18 ans peut intéresser les acteurs des Hauts-de-France engagés dans des cités éducatives et/ou des cités de l'emploi. Le dossier fait le point sur la définition et l'accès aux outils régionaux.



OBSERVER - PROFESSIONNALISER - INFORMER
Des ressources et des outils au service des professionnels
de l'emploi de la formation et de l'orientation

Formations et
métiers

Observation et
statistiques

Actualités et ressources
documentaires

Accompagnement
des acteurs

Vous êtes dans : [Accueil](#) >

L'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans



L'article 15 de la loi du 26 juillet 2019 "Pour une École de la confiance" instaure le principe de formation obligatoire des jeunes de 16 à 18 ans à compter de la rentrée scolaire 2020.

Instruction obligatoire



16 ans

L'[article 15 de la loi du 26 juillet 2019](#) [1] "Pour une École de la confiance" instaure le principe de formation obligatoire des jeunes de 16 à 18 ans à compter de la rentrée scolaire 2020. La mise en œuvre de cette obligation de formation fait intervenir de nombreux acteurs et repose sur la mobilisation non seulement des dispositifs de formation initiale et continue mais également sur les dispositifs d'accompagnement et d'insertion.

En avril, **le C2RP consacre un dossier à l'obligation de formation des 16-18 ans** qui comprend :

- **Un travail de définition** reprenant les acteurs impliqués, les dispositifs mobilisés ainsi que la gouvernance
- **Un tableau de bord permettant de chiffrer au niveau régional le repérage et l'accompagnement des jeunes.** Ces données sont issues des deux systèmes d'information du Rectorat de Région Académique pour les PSAD et de l'Arefie pour les Missions locales
- **Une cartographie dynamique des acteurs et des dispositifs des Hauts-de-France.** N'hésitez pas à l'enrichir en proposant vos actions. Un formulaire est disponible dans le dossier.
- **Une présentation du Plan 1 jeune, 1 solution** car il s'articule avec cette obligation de formation des 16-18 ans

Le C2RP intervient dans les champs de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Créé en 1997, le C2RP CARIF-OREF, Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF) et Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) est un groupement d'Intérêt Public (GIP) à durée indéterminée.

- [Retrouvez l'ensemble du dossier thématique sur le site du C2RP Accès](#) [2]

Dates: Jeudi 28 avril 2022 - 10:00

Thématiques: [Emploi, Insertion, Formation](#) [3]

[Education](#) [4]

Publié le 28 avril 2022

URL de la source (modifié le 02/05/2022 - 11:24): <https://www.irev.fr/actualites-0/obligation-de-formation-des-16-18-ans-le-c2rp-sort-un-dossier-thematique>

Liens

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000038829104

[2] https://www.c2rp.fr/lobligation-de-formation-pour-les-jeunes-de-16-18-ans?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=c2actus_202200404&utm_content=html&utm_name=c2rp-carif-oref-hauts-de-france-lettre-dinfo

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>